



DÉLIBÉRATION

du 19 décembre 2023

Présents : 22 Excusés : 5 3 pouvoirs Absents : / Votants : 25 En exercice : 27	<p>L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Mésanger, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Mme Nadine YOU, Maire.</p> <p><u>Étaient présents</u> : M. Bruno BENOIT, Mme Sandrine BRANCHEREAU, M. Bruno CHICOISNE, M. Cédric DOTTOR, Mme Florence DRAKE DEL CASTILLO, Mme Estelle GOIMBAUD, M. Damien GUILLON, Mme Anne-Marie HENRY, M. Philippe JAHAN, Mme Isabelle LEAUTE, M. Jérôme LECERF, M. Ludovic LEDUC, M. Frédéric LEGRAS, Mme Agnès LEMARIE, Mme Marina LUCAS, Mme Sandrine MARTINY, Mme Rosalie OUTIN, M. Fabrice PAYEN, Mme Türkan RENZO, Mme Sandrine SUTEAU, M. Philippe THIBAUDEAU, Mme Nadine YOU</p> <p><u>Étaient absents excusés</u> : M. Antony AURILLON, Mme Laurence BERNARD TANGUY (ayant donné pouvoir à Marina LUCAS), Mme Noëlle BICHON (ayant donné pouvoir à Anne-Marie HENRY), Madame Laura BRETAUD (ayant donné pouvoir à Mme Estelle GOIMBAUD) Mme Maria COURTAY,</p> <p><u>Assistaient également au titre des services</u> : Marie LARDEUX, Fabienne PITON</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Marina LUCAS</p> <p><u>Date de la convocation</u> : 13 décembre 2023</p>
Délibération n°23.8.2	<p><u>FINANCES</u></p> <p><i>Demande de subvention DETR/DSIL 2024 – Réalisation d'équipements ludiques et sportifs au plan d'eau</i></p>

Madame le Maire expose le projet de réalisation d'équipements ludiques et sportifs au plan d'eau du Pont Cornouaille (pumptrack teqball, multi-jeux), dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base d'un estimatif au stade études, à 178 250 € HT.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
Financements privés (CAF, Fondation du patrimoine, fédérations sportives...)			
Financements publics			
Etat	DETR-DSIL	62 387,50€	35,00%
Etat – DRAJES – ANS	5000 éq.sportifs	34 200,00€	19,19%
Région			
Département			
COMPA			2
Auto-financement			
Fonds propres		81 662,50€	45,81%
Total HT		178 250,00€	

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Date de lancement de l'appel d'offre : consultation en cours (limite 19/01/2024)

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : 15 avril 2024

Date prévisionnelle de fin de l'opération : 15 mai 2024

Après avoir entendu cet exposé,

Sur proposition du Maire,

Vu l'exposé présenté,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la commission Finances – Moyens généraux en date du 5 décembre 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

à l'unanimité :

- ▶ **APPROUVE** la réalisation du projet présenté estimé à 178 250€ HT ;
- ▶ **APPROUVE** le plan de financement exposé ;
- ▶ **AUTORISE** Madame le Maire à solliciter une subvention Etat au titre de la DETR ou de la DSIL et des subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement.

Marina LUCAS
Secrétaire de séance



Le Maire,
Nadine YOU

